

Parcours prépa apprentissage

Kiffetonprojet

Démarrage du dispositif : Février 2020

Dispositif actif jusqu' en Novembre 2021

Parcours en entrée et sortie permanente

Public concerné :

Les jeunes de 16 à 29 ans révolus souhaitant accéder à l'apprentissage, et plus spécifiquement :

- Les jeunes sans emploi, ni formation ou ayant atteint au maximum le niveau baccalauréat non validé ;
- Jeunes issus de Quartiers Politiques de la Ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR),
- Collégiens, lycéens (16 ans et +) en décrochage,

Prérequis : Savoirs de base (lire, écrire et compter)

Modalité d'accès : cf site internet MFR

Parcours accessible aux personnes en situation de handicap

OBJECTIFS DU PARCOURS



MODALITES D'ORGANISATION

Durée : Durée individualisée de 3 à 6 mois

Heure en présentiel : 140 heures (minimum) à 210 heures

Stage en entreprise : 2 semaines à 35h (minimum)

Statut : A la MFR : Stagiaire de la formation continue non rémunéré
En stage : Convention PMSMP besoin d'être inscrit à Pôle Emploi ou en Mission Locale

Lieu de réalisation: MFR Anneyron, lieux de STAGE en Entreprises

Coût de la formation : Entièrement financée si admissible

Restauration –Hébergement : Possibilité de manger et dormir sur place : se renseigner auprès de la MFR pour l'organisation et coût éventuel.

En savoir plus sur le dispositif : [Chaîne youtube](#)

En savoir plus sur la MFR d'Anneyron : [Site internet](#)

Responsable dispositif : Garde Julie tél:04 75 31 50 46 Mail: julie.garde@mfr.asso.fr

MODALITE DE SUIVI

Positionnement : Réalisation d'un premier entretien pour faire le point, évaluation des compétences premières, réalisation d'un bilan et proposition d'un parcours personnalisé.

Modalité pédagogique :

Animation en groupe ou en individuel avec des supports adaptés et actualisés, retours sur expériences, mise en situation, débat, visite d'entreprise, ludo pédagogie privilégiée.

Accompagnement dans l'inscription de la plate forme Walt.

Modalités d'évaluation : Attestation d'entrée et de sortie de formation. Signature d'un parcours d'engagement. Emargement par les stagiaires.

Après le parcours : Après signature du contrat, coaching en individuel ou collectif pendant 3 mois (12h / jeune)

Questionnaire de satisfaction auprès des stagiaires, des prescripteur et des entreprises.

CONTENU DE LA FORMATION

- ◆ Consolider les compétences de base qui peuvent être insuffisantes pour bien démarrer un apprentissage
- ◆ Conforter les compétences relationnelles et le savoir-être professionnel pour réussir à signer un contrat en apprentissage et s'intégrer dans le monde professionnel
- ◆ Mûrir son projet professionnel pour prévenir la rupture du contrat d'apprentissage qui survient parfois durant les premières semaines

